



# SIPPA

SYMPOSIUM INTERNATIONAL  
DES PROFESSIONNELS DES PATRIMOINES À ARLES

**JEUDI 21 NOV.**

**VEND. 22 NOV.**

**9<sup>e</sup> ÉDITION 2024**

MUSÉE DÉPARTEMENTAL  
ARLES ANTIQUE

## Patrimoine Hors les murs

**Jardins  
Espaces non bâtis  
Sites archéologiques**

# LES ACTES

Le Pôle Culture et Patrimoines regroupe dans le sud est de la France, à Arles, au sein de plus de 2000 m2, des entreprises liées à la culture et au patrimoine. Dans cet esprit de coopération, les membres partagent des espaces, des outils mais aussi des projets.

En 2015, ce collectif dynamique crée le Sippa (Symposium International des Professionnels des Patrimoines à Arles). Aujourd'hui, le Sippa se positionne comme le rendez-vous annuel et fédérateur des professionnels de la restauration, de la valorisation et de la promotion des patrimoines naturels, urbains, architecturaux et mobiliers.

Cette neuvième édition, autour du patrimoine « hors les murs », nous a ouvert sur la nécessité d'une attention à l'environnement au-delà de l'objet monumental en élévation. Nous avons pu découvrir des sites remarquables, jardins, villes et villages, sites archéologiques révélés par les interventions éclairées de différents acteurs de la restauration et de la mise en valeur de ce patrimoine. Des missions d'experts qui nécessitent une perpétuelle remise en question, particulièrement à l'heure de changements climatiques significatifs.

Elu.es, archéologues, architectes, paysagistes, botanistes, ingénieur.es, ont témoigné de leur extraordinaire capacité à mettre leur compétence et leur sensibilité au service de la renaissance et la présentation des sites patrimoniaux.

Cette année encore, le Sippa a confirmé sa spécificité, celle d'un regard croisé, pluridisciplinaire sur le patrimoine culturel. Toute l'équipe promet de déployer toute son énergie pour la prochaine dixième édition en 2025 et remercie chaleureusement le musée départemental d'Arles antique pour son accueil dans son cadre prestigieux.

L'équipe du Sippa

## LES PROGRAMMATEURS DE CETTE ÉDITION :

**Véronique Wood**, Architecte du patrimoine, Wood & Associés,

**Caroline Botbol**, Conservatrice-Restauratrice du patrimoine, La Pierre au Carré,

**François Goven**, Architecte, Conservateur Général du Patrimoine (honoraire)

**LE COMITÉ SCIENTIFIQUE DU SIPPA** : **Marion Charlet**, Archéologue et fondatrice des « Éditions Marion Charlet », **Jean-Paul Demoule**, Professeur de protohistoire européenne à l'université de Paris I (Panthéon-Sorbonne) et membre de l'Institut Universitaire de France, **Jean-Claude Golvin**, Architecte et chercheur, spécialiste de la restitution des sites anciens, **Sylvaine le Yondre**, DRAC PACA, Conseillère Villes et Pays d'art et d'histoire et espaces protégés, Correspondante patrimoine mondial, Service architecture et espaces protégés, Direction patrimoines, architecture et espaces protégés, **Marie-José Justamond**, Présidente fondatrice du Festival les Suds, à Arles. Membre du CA du Pôle Culture & Patrimoines, **Laurent Strippoli**, Responsable du département des publics au musée départemental d'Arles antique

**RESPONSABLE DE LA PUBLICATION** : Caroline Botbol, Présidente du Pôle Culture et Patrimoines

**SYNTHÈSE ET GRAPHISME** : Aurélie Quencez, Un air de Com' - [www.unairdecom.fr](http://www.unairdecom.fr)

**L'INTÉGRALITÉ DES INTERVENTIONS A ÉTÉ FILMÉE ET RETRANSMISE EN VISIO-CONFÉRENCE. RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DU PÔLE AFIN DE (RE)VOIR TOUT OU PARTIE DE CES DEUX JOURNÉES :**

**[HTTPS://POLECP.FR/SIPPA.2024.ARLES](https://polecp.fr/sippa.2024.arles)**



## L'OEIL DU SIPPA : SON AMBITION

Loin d'être exhaustifs, les actes du Sippa se proposent de rassembler les résumés transmis par les intervenants de ces deux journées de rencontres, permettant, en quelques pages, de faire le tour des sujets, problématiques et thématiques soulevés.

Pour chaque intervention, vous retrouverez un condensé de la prise de parole des intervenants, qui, en quelques lignes pose le sujet et les problématiques développées. À cette brève synthèse, s'ajoute un encart « L'OEIL DU SIPPA ». Celui-ci n'a pour seul objectif que d'attirer l'oeil sur un élément de l'exposé présenté (tel qu'une sous-problématique, une structure ou un programme cité, un exemple précis, etc.)

# JEUDI 21 NOVEMBRE

## JARDINS HISTORIQUES

P 4

L'INTENTION DU SIPPA par François Goven Architecte, Conservateur Général du Patrimoine .....	4
INTRODUCTION DU GRAND TÉMOIN DE LA JOURNÉE .....	5
> Mireille Nys, Maître de conférence en histoire de l'art moderne, Aix Marseille Université, Spécialiste des jardins	
L'ADAPTATION DES JARDINS HISTORIQUES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : LA SERRE DE LA MADONE À MENTON.....	6
> Gilles Deparis, Directeur de l'Association pour la Sauvegarde des jardins d'exception de Menton et de la Riviera	
LA NOTION DE SITE POUR RENDRE CONTEMPORAIN LA RESTAURATION DES JARDINS HISTORIQUES.....	7
> Philippe Deliau, Directeur de l'agence Atelier Lieux et Paysages	
UN JARDIN SEC S'EST IMPOSÉ.....	8
> Jean-Yves Meignen, Président-Directeur de la SAS Le Jardin de l'Abbaye de Valsaintes	
LE PARTERRE DU MIDI DU CHÂTEAU DE VERSAILLES : LES JARDINS DE LE NÔTRE RATTRAPÉS PAR L'ARCHÉOLOGIE.....	9
> Séverine Hurard, Ingénieure de recherche à l'Inrap	
LE SITE DU PONT DU GARD, 25 ANS APRÈS : VALEURS D'USAGE ET MÉDIATION.....	10
> Hervé Hubidos, Directeur culture accueil médiation, Khadem Céline Bouras, Responsable de la médiation - EPCC Site du Pont du Gard	

## ESPACES LIBRES EN SECTEURS PROTÉGÉS

P 12

L'INTENTION DU SIPPA par Véronique Wood, Architecte du patrimoine, Wood & Associés.....	12
CENTRES HISTORIQUES PROTÉGÉS, LE CAS D'AIX-EN-PROVENCE : ENJEUX DES ESPACES LIBRES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES .....	13
> Dominique Daudé, Architecte du Patrimoine	
> M.-P. Sicard Desnuelles, Adjointe au maire d'Aix-en-Provence, Patrimoine, Musées, Archives et Embellissement de la Cité	
UNE COULÉE VERTE DANS NÎMES, DE LA GARE AUX ARÈNES.....	14
> Antoine Bruguerolle, Architecte du Patrimoine	
QUAND LA VILLE RETROUVE SON IDENTITÉ DE REFUGE.....	15
> Jean-Marc Bernard, Responsable des travaux et du Secteur Sauvegardé, Mairie d'Arles	
COMMENT REVOIR LES RÈGLES DES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES À LAUNE DES ACCORDS DE PARIS ?.....	16
> François Gondran, Conseiller Architecture, Chef de service Architecture et espaces protégés, Drac Paca	

# VENDREDI 22 NOVEMBRE

## SITES ARCHÉOLOGIQUES : ADAPTATIONS DE L'HOMME

P 18

L'INTENTION DU SIPPA par Caroline Botbol, Conservatrice-Restauratrice du patrimoine, La Pierre au Carré.....	18
INTRODUCTION DU GRAND TÉMOIN DE LA JOURNÉE.....	19
> Jean Paul Demoule, Professeur émérite à l'Université de Paris I, ancien président de l'INRAP	
L'EAU ET L'AMÉNAGEMENT DES GROTTES DEPUIS LE PALÉOLITHIQUE MOYEN .....	20
> Hubert Camus, Géologue karstologue	
MONTÉE DES EAUX ET PRÉSERVATION DU PATRIMOINE LITTORAL. UN EXEMPLE VAROIS EN LIEN AVEC UN PROJET D'UNESCO GEOPARK .....	21
> Stephen Giner, Géomorphologue, service archéologie du Var	
LA GESTION DU SITE ARCHÉOLOGIQUE D'OLBIA : COMMENT CONCILIER LA RECHERCHE, LA CONSERVATION ET LA VALORISATION ?.....	22
> Maya Bresciani, Responsable du site archéologique d'Olbia, Ville d'Hyères	
APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE POUR L'ÉVALUATION DU PATRIMOINE CULTUREL MARITIME AU LIBAN.....	23
> Nicolas Carayon, Docteur en Sciences de l'Antiquité. Chargé d'étude et de recherche, Ipso Facto Scop-Arles	
> Thibault Sevenet, Dirigeant de Geopat et Ingénieur géophysicien	
RETOURS D'EXPÉRIENCES SUR LA MISE EN VALEUR ET L'ENTRETIEN DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DES VILLES DE MARTIGUES ET D'AIX.....	24
> Nuria Nin et Jean Chausserie Laprée, Archéologues Conservateurs en chef du patrimoine	
LA RESTAURATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES, NOUVELLES APPROCHES.....	25
> Brice Brigaud, Compagnon maçon, Archéologue du bâti	
MARSEILLE, VILLE ANTIQUE SANS ANTIQUITÉS ?.....	26
> Fabrice Denise, Conservateur en chef du patrimoine, Directeur du Musée d'Histoire de Marseille et du pôle «Voie Historique»	
L'HABITATION VIDAL-MONDELICE EN GUYANE : COMMENT CONCILIER RESTAURATION., CHANGEMENT CLIMATIQUE ET BIODIVERSITÉ ?.....	27
> Emilie Wroblewski, Ingénieure du patrimoine, CRMH, Services de l'État en Guyane	
> François Peyre, Architecte du patrimoine, Atelier ARCHIPAT	
> Jean-Bernard Memet, Docteur en corrosion, Inspecteur en anticorrosion, A-CORROS Expertise	

## REMERCIEMENTS ET CONCLUSION

P 28

# LES JARDINS HISTORIQUES

## L'INTENTION DU SIPPA

FRANÇOIS GOVEN, PROGRAMMATEUR DU SIPPA  
ARCHITECTE, CONSERVATEUR GÉNÉRAL DU PATRIMOINE (HONORAIRE)

Le végétal constitue une composante fondamentale dans la perception de l'environnement, voire de la nature même de nos espaces patrimoniaux.

C'est bien sûr une évidence pour les jardins historiques, mais aussi, dans une moindre mesure, pour les monuments, les ensembles urbains ou encore les grands édifices qui se composent à l'échelle du paysage.

En termes de protection, de conservation, de restauration et de mise en valeur, l'approche théorique et les pratiques sont souvent communes à ces deux champs patrimoniaux, (le construit et le naturel), au point que la Charte de Florence sur les jardins historiques de 1981 s'est largement inspirée de la charte de Venise, de 17 ans son aînée, et dont l'objet se limitait alors pour l'essentiel au cadre bâti.

Pourtant, au-delà de ces similitudes, le « vivant », fut-il « patrimonial », offre par essence une multitude de spécificités qui nécessitent de disposer de connaissances, de compétences, et donc de professionnels spécialisés, aptes à répondre à ces besoins particuliers.

Enfin, et depuis quelques années, l'accélération grandissante des mutations de nos paramètres environnementaux, qu'ils soient climatiques (température, précipitations, etc.) ou biologiques (infestations, etc.) obligent à adapter notre regard et nos habitudes d'intervention à ces nouvelles données.

Ce sont toutes ces questions que vont développer, au travers d'exemples concrets, les intervenants de cette première matinée, dans la diversité, mais aussi la complémentarité de leurs métiers et de leur expérience.

# INTRODUCTION DE LA JOURNÉE PAR LE GRAND TÉMOIN

MIREILLE NYS

MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN HISTOIRE DE L'ART MODERNE, AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ,  
SPÉCIALISTE DES JARDINS

Cette première journée d'étude du SIPPA porte sur les modes de gestion actuels et nécessaires des jardins historiques et des espaces libres en secteur protégé.

Si la gestion des espaces urbains fait souvent l'objet d'études dans le cadre de réflexions sur les villes de demain et la nature dans la ville, il est plus rare, ces dernières années, que l'on s'intéresse autant aux jardins fussent-ils historiques.

Le terme même de jardin historique interroge. Qu'est-ce qui définit un jardin historique ? Un jardin qui a une histoire ? Un jardin créé par un personnage historique ? À partir de quand dit-on d'un jardin qu'il est historique ?

La charte de Florence de 1981 voit apparaître la naissance pourrait-on dire d'un véritable statut du jardin historique. Bien que la définition donnée par ICOMOS ne soit pas très approfondie. « Un jardin historique est une composition architecturale et végétale qui, du point de vue de l'histoire ou de l'art, présente un intérêt public comme tel il est considéré comme un monument ».

Les jardins historiques sont aussi bien des jardins privés que des jardins publics. Cette notion de jardin public est très largement développée au XIX<sup>e</sup> siècle, dont le phénomène d'urbanisation au XX<sup>e</sup> siècle a parfois réduit l'ampleur dans les villes, notamment à Arles, avec l'exemple du jardin d'hiver, et qui constitue un patrimoine essentiel à conserver.

Adaptation au changement climatique, développement de la recherche pour mieux les comprendre et les préserver, telles sont les questions qui se posent à nous afin que nous puissions transmettre ces jardins aux générations futures et que les connaissances soient suffisantes pour créer et conserver de nouveaux jardins, le patrimoine de demain.



Prise de vue - Jardin de la Madone, Menton  
Association pour la Sauvegarde des jardins d'exception  
de Menton et de la Riviera



Projet - Montée du Rocher des Doms, Avignon  
Atelier Lieux et Paysages

# L'ADAPTATION DES JARDINS HISTORIQUES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : L'EXEMPLE DE LA SERRE DE LA MADONE

GILLES DEPARIS, DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION  
POUR LA SAUVEGARDE DES JARDINS D'EXCEPTION DE MENTON ET DE LA RIVIERA

[WWW.MENTON-RIVIERA-MERVEILLES.FR](http://WWW.MENTON-RIVIERA-MERVEILLES.FR)

Classé aux monuments historiques, le jardin de la Serre de la Madone est l'œuvre d'un botaniste britannique, Lawrence Johnston. Il aménage à partir de 1924 un jardin d'acclimatation étagé, aux multiples architectures paysagères. À présent classé « Jardin remarquable », il est la propriété du Conservatoire du littoral.

Le jardin recèle encore aujourd'hui d'innombrables plantes et essences rares. Il abrite trois remarquables collections nationales, telles que les Araliacées dont le Tétrapanax au port et dimension impressionnants et Pittosporacées aux fragrances enivrantes et celles des Protéacées aux fleurs étonnantes et aux couleurs éclatantes.

Aujourd'hui, ce jardin conçu au début du siècle dernier fait face à de nombreux défis. Le premier vient du fait qu'il n'a pas été véritablement géré pendant de nombreuses années (arbres gigantesques, broussailles et fermetures d'espaces, prolifération d'espèces au détriment d'autres moins compétitives...).

Ensuite face aux épisodes climatiques plus intenses, tels que des pluies importantes, orages, coulées de boue, les gestionnaires doivent repenser les aménagements et faire des choix qui impactent le projet architectural initial – terrassements, changement d'essence, taille, etc.

“ *Il existe près de 390 000 plantes à fleurs dans le monde. Une des solutions pour éviter les invasions de parasites et protéger la biodiversité, c'est justement de diversifier et de ne pas toujours planter les 10 mêmes plantes.* ”



Prise de vue - Jardin de la Madone, Menton, Association pour la Sauvegarde des jardins d'exception de Menton et de la Riviera



Prise de vue - Jardin de la Madone, Menton Association pour la Sauvegarde des jardins d'exception de Menton et de la Riviera

## L'OEIL DU SIPPA

### LE PITTOSPORUM TOBIRA : LE DILEMME DE LA CONSERVATION D'UNE ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE

Parmi la collection de plantes exotiques du Jardin de la Serre de la Madone se trouve le *Pittosporum tobira*. Cette petite plante arbustive à feuillage persistant et aux jolies fleurs blanches est originaire d'Asie.

Choisie par Lawrence Johnston pour intégrer le jardin au début du siècle, pour son exotisme, elle s'est parfaitement adaptée au climat.

Particulièrement résistante et compétitive, elle est même aujourd'hui classée en France comme une espèce exotique envahissante car elle nuit aux espèces locales et endémiques.

La question qui se pose aux gestionnaires aujourd'hui est de savoir s'il faut ou non la conserver pour son caractère historique (faisant partie de la collection originelle) ou bien la supprimer en raison de son caractère nuisible pour la biodiversité locale.

# LA NOTION DE SITE POUR RENDRE CONTEMPORAIN LA RESTAURATION DES JARDINS HISTORIQUES

PHILIPPE DELIAU, DIRECTEUR DE L'AGENCE ALEP - ATELIER LIEUX ET PAYSAGES

WWW.ALEP-PAYSAGE.COM

**LE ROCHER DES DOMS** est un des jardins emblématiques illustrant l'art des jardins du Second Empire. À lui seul, il raconte la ville moderne d'Avignon, avec l'arrivée du chemin de fer, le percement de la rue de la République, le déplacement du jardin des plantes et la création d'un jardin public, havre de fraîcheur et lieu de mixité sociale pour la cité.

Dessiné par Barillet-Deschamps en 1863 et réalisé en deux ans, il a permis de créer un véritable belvédère sur la ville et une promenade champêtre. Avec le temps, les sols se sont durcis, les arbres se sont épuisés et l'accumulation d'équipements ont créé un site fragmenté.

Le projet de restauration du site se traduit en trois grandes actions :

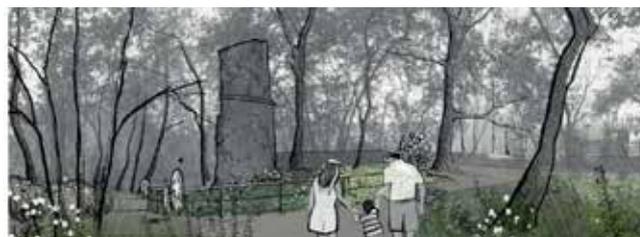
- Restituer les coteaux boisés pour les montées,
- Restaurer au plus proche du plan d'origine pour l'esplanade haute,
- Transformer en jardin sec la terrasse du réservoir d'eau construit en 1970.

Après avoir interrogé les habitants, échangé avec la ville, maître d'ouvrage, et les Services de l'État (le site est classé Monument Historique depuis 2024 et site classé), le planning d'intervention a permis de hiérarchiser les interventions entre 2024 et 2027.

En prenant le temps, le site va redevenir un lieu de fraîcheur. Les différents états de la nature et les jeux d'eau dans la grotte et l'étang vont permettre de restaurer un monument de nature et de pérenniser le plaisir de la promenade pour les générations futures.



Projet - Jardin des Friganes - Rocher des Doms, Avignon  
Atelier Lieux et Paysages



Projet - Ruines du Colombier - Jardins d'Albertas, Bouc-Bel-Air  
Atelier Lieux et Paysages

**LES JARDINS D'ALBERTAS**, créés au XVII<sup>e</sup> siècle, classés au titre des Monument Historique depuis 1993, sont un chef d'œuvre des jardins italiens en Provence, avec ses terrasses successives, une perspective centrale, les bassins en cascade et des promenades belvédères encadrant les parterres. Le grand canal est transversal avec comme point d'appel la grotte de fraîcheur tapissée de concrétions calcaires et de coquillages.

Les travaux, démarrés en 1990, ont bénéficié d'une nouvelle tranche de travaux entre 2019 et 2023. Ce projet a permis de restituer les différents parcours, de restaurer le bassin lyre sur les fondations du XVIII<sup>e</sup> siècle et de reconstruire les bassins quadrilobés du parterre haut. Grâce aux nouvelles plantations et une sélection de la végétation existante, les cadres de vue, les effets de seuil et les sols fertiles ont été restitués. Ce travail minutieux engagé lors du chantier de restauration, se poursuit aujourd'hui et au quotidien grâce aux jardiniers du site.



## L'OEIL DU SIPPA

### LA PAROLE DES AVIGNONNAIS SUR LE JARDIN DES DOMS

Dans le processus de restauration du Jardin du Rocher des Doms, haut lieu de la vie sociale des avignonnais, un important recueil de parole des habitants a eu lieu.

Interrogés sur leurs meilleurs souvenirs dans le jardin, leur parcours préféré, mais aussi sur leurs attentes et leurs envies, les habitants, premiers usagers de ce jardin public, ont pu dessiner les contours du futur jardin.

Ce travail a permis de créer une centaine de plans, qui, assemblés, ont dessiné un plan type des différents usages du jardin aujourd'hui.

“

*Comment un espace public peut-il porter un projet historique tout en intégrant une approche contemporaine ? Cela passe par un profond questionnement de ses nouveaux usages.*

”

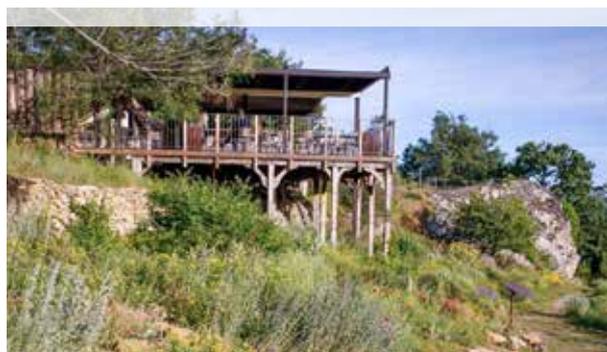
# UN JARDIN SEC S'EST IMPOSÉ...

**JEAN-YVES MEIGNEN,**  
PRÉSIDENT-DIRECTEUR DE LA SAS LE JARDIN DE L'ABBAYE DE VALSAINTES

[WWW.VALSAINTE.SORG](http://WWW.VALSAINTE.SORG)



Jardin sec de l'Abbaye de Valsaintes, J.Y. Meignen



Jardin sec de l'Abbaye de Valsaintes, J.Y. Meignen

L'abbaye de Valsaintes, fille de l'abbaye cistercienne de Sylvacane, est fondée en 1180 dans les collines sèches de la haute Provence entre Luberon, Lure et Ventoux. Elle est installée sur un oppidum rocheux. Abandonnée à la Révolution française, elle devient habitat et ferme, oubliée des historiens.

En 1996, un groupe d'amis rachète l'église et un terrain de 2 ha composé d'anciennes terrasses de cultures agricoles tombées en friches. Les murs en terrasses s'effondrent, tandis que quelques arbres – oliviers et amandiers – subsistent au milieu des ronces.

Jean-Yves Meignen, entreprend la création d'un jardin en lien avec son projet de pépinière horticole.

La nature du sol pauvre, peu profond, minéral, l'absence de ressource en eau et le climat rude de cette région sont un défi pour faire un jardin. Démarre alors un chantier qui, durant des années, va consister à restaurer les murs de pierres sèches, créer des espaces, des allées, des escaliers, planter une collection de roses, un potager en permaculture...

Le concept de jardin sec s'impose, avec la rencontre de pépiniéristes précurseurs, pour continuer l'aménagement du jardin sans aucun arrosage.

400 espèces adaptées au manque d'eau sont plantées entre 2012 et 2022, affrontant étés secs et hivers froids, témoignant de l'ingéniosité des plantes à survivre.

Que deviendra ce jardin face aux températures qui augmentent ? Indépendamment du problème hydrique, des périodes trop chaudes pourraient modifier les comportements végétaux.



## L'OEIL DU SIPPA

### LES PLANTES MÉDITERRANÉENNES OU LE GÉNIE DE L'ADAPTATION

C'est une rencontre avec Olivier Philippi, pépiniériste spécialiste des jardins secs, qui fait découvrir à Jean-Yves Meignan le monde peu connu de la flore de Méditerranée. Il découvre alors une multitude de plantes ingénieuses ayant chacune développé leurs propres techniques pour résister aux conditions les plus hostiles (peu de sols pour s'enraciner, des amplitudes de températures importantes, des périodes de pluies diluviennes ou à l'inverse de sécheresses, le vent...).

Ces championnes de l'adaptation nous laisse entrevoir les trésors d'ingéniosité dont fait preuve la nature pour tirer le meilleur de chaque environnement. Pour ne citer que quelques exemples, tandis que le thym, le romarin enroulent leurs feuilles sur elles-mêmes pour conserver l'eau qu'elles ont recueillie, d'autres espèces aromatiques, telle que la lavande, secrètent des essences parfumées pour constituer une cloche gazeuse qui les abrite du soleil et limite leurs pertes d'eau.

À première vue plus rustiques et moins exubérantes que les fleurs qui ornent traditionnellement nos jardins, il semble intéressant aujourd'hui, dans un contexte de changement climatique où les épisodes extrêmes sont voués à se multiplier, de redonner la part belle à ses petites résistantes.



*C'est au départ mon manque de moyens financiers et mon manque de temps qui m'ont orienté vers ce type de plantes...*

*Maintenant c'est près de 50% de mon jardin qui n'est plus irrigué que 3 mois par an, au goutte-à-goutte.*



# LE PARTERRE DU MIDI DU CHÂTEAU DE VERSAILLES : LES JARDINS DE LE NÔTRE RATTRAPÉS PAR L'ARCHÉOLOGIE

SÉVERINE HURARD, INGÉNIEURE DE RECHERCHE À L'INRAP

WWW.INRAP.FR

Le célèbre parterre du Midi du château de Versailles, parterre de broderies dessinés par André Le Nôtre fait actuellement l'objet d'une restauration.

En effet, le jardin a dû subir le remplacement intégral des buis et des terres végétales, ceux-ci ayant été contaminés par la pyrale du buis. L'objectif de la restauration visait, avant la fin de l'année 2024, à restituer l'état du second jardin de Louis XIV.

C'est dans ce cadre que les archéologues de l'Inrap sont intervenus pour réaliser une opération de fouilles préventives. Ils ont procédé, en collaboration avec les jardiniers du château, au décapage des terres végétales afin de mettre au jour l'ensemble des fosses de plantations encore lisibles.

Sous un niveau de recouvrement d'une trentaine de centimètres seulement, plus de 1200 structures archéologiques ont été enregistrées, avant d'être de nouveau réensevelies pour replanter les nouveaux massifs de buis.

L'analyse des données qui commence, suite à ces découvertes, va nécessiter une rigoureuse confrontation des différents types de documentations (données archéologiques, archives écrites, plans, dessins, iconographies) pour tenter de mieux comprendre la succession des différents états de ces illustres jardins.

Si l'archéologie des jardins se pratique en France depuis les années 1990 (Chambord, Chantilly par exemple), elle est encore peu mise en œuvre en contexte préventif pour la période moderne. Ce qui est à déplorer, car l'intérêt de l'archéologie des jardins est à la fois scientifique (accès aux terres, pollens, graines de l'histoire), mais aussi patrimonial (archéologie des grands terrassements).

“

*En faisant de l'archéologie dans les jardins  
c'est aussi une plongée dans l'histoire du  
monde ouvrier et l'histoire des chantiers qui  
s'offre à nous.*

”



Photo aérienne d'un parterre, en partie décapé laissant apercevoir les vestiges des fosses de plantation des broderies d'origine  
Inrap, P.Raymond 2024



L'ŒIL DU SIPPA

## POUR ALLER PLUS LOIN DANS L'ÉTUDE DES SOLS ARCHÉOLOGIQUES LA PALYNOLOGIE ET LA CARPOLOGIE

La palynologie étudie les pollens piégés dans la terre. Leurs prélèvements et leurs analyses permettent de déterminer les espèces végétales et leur proportion à certaines périodes données. L'évolution de la végétation est liée aux changements climatiques, mais aussi à l'intervention de l'homme sur la nature. Il peut ainsi reconstituer l'évolution du paysage, mais aussi du climat sur des milliers d'années et appréhender l'environnement végétal des sites archéologiques tant naturels qu'anthropisés.

La carpologie est l'étude des restes de végétaux, des graines et des fruits retrouvés sur les sites archéologiques. Ces macrorestes végétaux prélevés dans les structures archéologiques liées au stockage (silo, grenier), à la transformation (four, séchoir) ou dans notre cas, dans des jardins historiques, peuvent se conserver extrêmement longtemps. Le carpologue qui les étudie peut en identifier les espèces et obtenir ainsi des informations sur l'environnement végétal du site, les pratiques agricoles/horticoles mais aussi, dans d'autres contextes, sur l'alimentation des populations anciennes.

# LE SITE DU PONT DU GARD, 25 ANS APRÈS : VALEURS D'USAGE ET MÉDIATION

HERVÉ HUBIDOS, DIRECTEUR CULTURE ACCUEIL MÉDIATION  
& KHADEM CÉLINE BOURAS, RESPONSABLE DE LA MÉDIATION  
EPCC SITE DU PONT DU GARD

[HTTPS://PONTDUGARD.FR](https://pontdugard.fr)



Le pont du Gard et son paysage  
EPCC Site du Pont du Gard

Circonscrire les valeurs d'usage du Site du Pont du Gard et tenter d'y interroger le rôle de la médiation, c'est élargir la focale sur l'objet : le « site ».

De sa matière originelle à celle devenue touristique et culturelle, l'objet est à la fois patrimonial et paysager. Enjambant le Gardon au sortir de ses gorges, le pont du Gard, dans son isolement sublime, domine une nature méditerranéenne très tôt fréquentée.

Agriculteurs, bergers et forestiers n'ont cessé de la façonner pour l'exploiter jusqu'à ce que la déprise agricole la laisse se refermer. Ferment d'une valeur d'appropriation sensible, l'attachement des habitants au pont et son territoire est en partie lié à cette histoire, commune. Vers 50 lorsque, dans une entreprise d'architecture extraordinaire, le pont est édifié, il brise l'obstacle de la rivière. Pendant 500 ans, il portera à hauteur nécessaire une portion de l'aqueduc romain qui relie les sources d'Uzès à Nîmes pour le confort de la cité.

Au Moyen Âge, l'aqueduc abandonné dépossède le pont de sa fonction originelle mais lui conserve l'opportunité du franchissement.

Au XVI<sup>e</sup> s., piliers médians échancrés, le pont devient routier. Fragilisé, plus tard, il sera doublé. Dans le même temps, érudits en quête d'antiques, membres d'associations compagnonniques viennent l'admirer. Que la motivation soit historique, esthétique ou technique, l'usage mémoriel apparaît.

Par deux fois, il sera consacré : en 1840, avec l'inscription du pont sur la première liste des monuments historiques, et en 1985, avec la validation de sa valeur universelle exceptionnelle pour l'humanité. Rendu au statut de « monument » et de « bien commun », la valeur devient patrimoniale, conservatoire, règlementaire, exemplaire. Durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s., la fréquentation exponentielle opère une mutation touristique et récréative.

Après s'être emballé jusqu'à dénaturer, il y a 25 ans, l'usage touristique est régulé. Le site protégé est renaturé, explicité. Le vœu est de restituer « l'esprit des lieux ».

L'offre de médiation alors progressivement introduite, aménagée ou encadrée, s'y est employée. Entre usages advenus et usages passés, y-a-t-elle intercédé ?



## L'OEIL DU SIPPA

### MÉMOIRE DES GARRIGUES : LE PAYSAGE, TÉMOIN DE 2000 ANS D'HISTOIRE HUMAINE

En 2000, dans le cadre de l'opération de mise en valeur du site, une équipe de spécialistes a entrepris de créer un sentier pour mettre en valeur le lien qui unit le paysage avec les hommes ainsi que ses usages, liés à l'agro-sylvo-pastoralisme, depuis l'Antiquité.

En restaurant les chemins bordés de murets de pierres sèches, les capitelles, les haies, les prairies fauchées, c'est 2000 ans d'agriculture et d'activités humaines qui ressurgissent.

En cheminant au gré des 1,4 km de sentier, les usages agricoles du site y sont expliqués : les différentes cultures locales (la vigne, les céréales et l'olivier), la forêt et toutes les activités qui lui sont liées (du charbon des chênes vert à la cueillette de la truffe en passant par la chasse du gibier) et le pastoralisme.



*Ce site est  
fondamentalement  
composé de deux  
entités : le monument  
et son environnement  
paysager.*

*Alors que l'un s'impose  
aux yeux de tous,  
le second a besoin  
d'être accompagné  
pour être perçu à sa  
juste valeur.*



# ESPACES LIBRES EN SECTEUR SAUVEGARDE

## L'INTENTION DU SIPPA

VÉRONIQUE WOOD, PROGRAMMATRICE DU SIPPA  
ARCHITECTE DU PATRIMOINE, WOOD & ASSOCIÉS

L'espace public urbain constitue le lieu où se perçoit le patrimoine architectural de la ville historique. Depuis l'agora, le forum romain, c'est aussi le lieu d'échange et de lien social de la ville où évoluent et se rencontrent les citoyens autant que les visiteurs. À ce titre, ils ont toujours reçu en « creux » des traitements monumentaux.

De la place du Capitole à Rome au cours Mirabeau d'Aix-en-Provence et à la place de l'hôtel de Ville à Arles, ils accompagnent les grandes compositions urbaines.

Les places reçoivent fontaines, bassins et jeux d'eau qui adoucissent la minéralité des sols et façades. Le végétal essentiellement composé d'arbres d'alignement ou d'ombrage apporte la fraîcheur et la protection solaire. Les ruelles protégées par des débords de toiture et agrémentées de plantes grimpantes participent à l'esprit des lieux. Les squares et jardins urbain ponctuent la ville d'indispensables îlots de verdure.

La mise en valeur de l'espace public est essentielle à la lecture de la ville patrimoniale. Les changements d'usage l'ont peu à peu abimé, au point qu'il en a progressivement perdu sa fonction de lieu de rassemblement et de rencontre de la population aussi diverse soit-elle. L'histoire et la compréhension de la ville est riche d'enseignement.

Comment partager l'espace pour des usages différents, véhicules à moteur, vélos, piétons, terrasses de café, après la parenthèse du tout voiture ?

Comment adapter les rues à l'évolution climatique et la transition écologique ?

Voilà les questions que se posent les acteurs, concepteurs ou gestionnaires de la ville. Nous présentons ici des réponses à travers des exemples concrets et des réflexions de synthèse sur ces sujets.

# VERS UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES CENTRES ANCIENS : L'EXEMPLE D'AIX-EN-PROVENCE, SON PATRIMOINE PAYSAGER ET URBAIN

DOMINIQUE DAUDÉ, ARCHITECTE DU PATRIMOINE  
& MARIE-PIERRE SICARD DESNUELLES, ADJOINTE AU MAIRE D'AIX-EN-PROVENCE, PATRIMOINE, MUSÉES, ARCHIVES ET EMBELLISSEMENT DE LA CITÉ

[WWW.AIXENPROVENCE.FR/PATRIMOINE](http://WWW.AIXENPROVENCE.FR/PATRIMOINE)

Dans un contexte de réchauffement climatique et de changement urbain rapide, la trame végétale des centres historiques, comme celui d'Aix-en-Provence, s'impose comme un élément clé pour répondre aux défis écologiques. Non seulement cette végétation contribue à la qualité paysagère et à la valorisation du patrimoine, mais elle participe également à l'identité de la cité en créant des motifs et ambiances uniques, constituant ainsi une dimension essentielle de la patrimonialité du centre urbain.

À Aix-en-Provence, le maillage paysager s'exprime à travers les alignements historiques du cours Mirabeau et des boulevards, les plantations ponctuelles sur les places et les jardins privés du quartier Mazarin, précieux îlots de biodiversité. Pourtant, cette trame verte est confrontée aux usages multiples de l'espace public, entre terrasses, piétons et circulation automobile, rendant nécessaire une réflexion sur des solutions de gestion équilibrée.

Aujourd'hui, cette trame végétale représente un enjeu environnemental majeur, exigeant une adaptation qui prend en compte l'imperméabilisation des sols, la gestion de l'eau et le confort thermique.

L'étude menée sur Aix-en-Provence en vue de la modification de son Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) est l'occasion d'explorer comment concilier la préservation du patrimoine, les usages contemporains et la transition écologique, pour que la gestion et le renforcement du patrimoine paysager urbain répondent aux besoins actuels sans sacrifier les éléments de continuité historique qui fondent l'identité de nos centres anciens



Désimpermeabilisation autour des arbres d'ombrage, rue Manuel  
Aix-en-Provence



Trame végétale du PSMV - Aix-en-Provence

## L'OEIL DU SIIPA

### LE VÉGÉTAL URBAIN SUR DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Lorsque l'on pense au végétal en zone urbaine, on pense alignements d'arbres, parcs, parterres fleuris des espaces publics. On a tendance à oublier les espaces verts des propriétés privées, souvent concentrés dans des quartiers où l'urbanisme de l'époque intégrait un jardin sur chaque parcelle. À Aix-en-Provence, le quartier Mazarin illustre parfaitement ce type d'urbanisme.

Étant sur des propriétés privées, les arbres et espaces végétalisés sont laissés à la gestion de leur propriétaire. Ils étaient jusqu'à peu dans leur droit de couper un arbre ou de bétonner pour construire.

C'est suite à une situation advenue récemment (des arbres centenaires plantés sur une propriété privée qui ont été coupés pour construire un bâtiment commercial), que la ville a voté le droit de préempter ces espaces végétalisés privés.

“

*Le patrimoine végétal de notre ville est un double atout : à la fois en terme d'identité mais aussi en termes de service écologique.*

”

# UNE COULÉE VERTE DANS NÎMES, DE LA GARE AUX ARÈNES

ANTOINE BRUGUEROLLE, ARCHITECTE DU PATRIMOINE

WWW.NIMES.FR

L'adaptation de nos centres villes au changement climatique appelle de nouvelles pratiques et la redécouverte du rapport de la ville à la nature et à l'eau.

L'aménagement des centres anciens historiques doit être adapté pour lutter contre les îlots de chaleurs à plusieurs échelles, d'abord dans le domaine public avec l'urbanisme végétal participant de la composition urbaine et les jardins de ville, ensuite dans le domaine privé avec les jardins intérieurs.

Le projet Arènes-Esplanade-Feuchère allant de la gare aux Arènes de Nîmes, réalisé avec l'Atelier des paysages, a été l'occasion à travers une réflexion sur la place du végétal en ville de réintroduire des espaces plantés pour créer des îlots de fraîcheur sur un parcours important du centre-ville.

L'esplanade recomposée sur un plan en fer à cheval datant du XIX<sup>e</sup> siècle avait été abîmée dans les années 70 pour installer une galerie marchande et un parking enterrés. Une étude de la topographie historique avec la reprise du motif d'un tracé bastionné tiré d'un plan du XVI<sup>e</sup> siècle, a permis d'emporter le choix du jury.

La présentation de cette étude permet de démontrer comment le diagnostic urbain et le projet de requalification, s'appuyant sur la mise en valeur des monuments dans la composition urbaine, donne aussi l'occasion d'interroger la question des mobilités et de redonner du sens à un espace public également facteur de cohésion sociale.



Plan de la «Coulée verte» - Nîmes

“

*La végétation par sa diversité en 3 strates favorise la biodiversité urbaine mais participe aussi à la délimitation des espaces et des usages.*

”



## L'OEIL DU SIPPA

### LE CHOIX DES PLANTATIONS POUR DÉLIMITER LES ESPACES ET DÉFINIR LES USAGES

Le projet végétal qui a accompagné le projet architectural et urbain a également fait l'objet d'une réflexion fine.

Les plantes ont été choisies pour leur esthétique et leur cohérence avec le projet global, ainsi que pour leur adaptabilité au climat local. Cependant les critères ne se sont pas arrêtés là : le choix a été aussi influencé par la volonté de «construire» avec le végétal.

Au travers de 3 strates de végétaux, les plantes permettent de délimiter les différents espaces mais aussi leur usage.

Des alignements d'arbres pour créer des cheminements ombragés, des plantes couvre sols basses offrant des espaces de jeux libres, des arbustes et haies pour découper des zones...

Ce projet paysagiste, en plus de favoriser le végétal (et la biodiversité qu'il accueille) en plein cœur de la ville devient aussi un « matériau » particulièrement efficace pour imaginer et concevoir des espaces architecturés.

Plusieurs strates végétales pour définir les espaces et les usages -Nîmes



# QUAND LA VILLE RETROUVE SON IDENTITÉ DE REFUGE, LE CAS DE LA VILLE D'ARLES

**JEAN-MARC BERNARD,**  
RESPONSABLE DES TRAVAUX ET DU SECTEUR SAUVEGARDE, MAIRIE D'ARLES

[WWW.PATRIMOINE.VILLE-ARLES.FR](http://WWW.PATRIMOINE.VILLE-ARLES.FR)

Longtemps, la ville est restée le lieu le mieux adapté aux besoins et aux plaisirs des humains. Autour, par cercles concentriques, s'étendait la campagne, où il fallait bien travailler, puis, au-delà, la Nature, où ne s'aventuraient que les nécessiteux et les intrépides.

Au fur et à mesure, l'équilibre des plateaux s'est lentement inversé, jusqu'à ce que la ville subisse la conséquence des trop grandes densités humaines, et que les séductions de son extérieur ne s'affirment, devenu le lieu des loisirs et de la recherche d'un équilibre « naturel ». Les deux derniers siècles, ginguettes et cabanons, démocratisèrent la vie de château des aristocrates, les années 1970 amèneront la nouvelle notabilité à habiter des bâtiments détournés de leur vocation agricole.

En 1990, cette même catégorie sociale – qui peut résider où elle le désire – reflua vers le centre des villes anciennes, y important ses exigences d'esthétique et de confort, redécouvrant peu à peu les vertus oubliées d'un bâti méprisé car vu comme obsolète.

Hors – et au milieu – des campagnes industrialisées et polluées, des banlieues sans âme, un nouveau champ se dessine maintenant, combinant tout à la fois les acquisitions techniques récentes avec la réhabilitation d'un art de vivre immémorial et des parades traditionnelles du bâti en place.

Il nous faudra connaître ce bâti, en comprendre les soucis et les exigences, pour permettre de l'adapter en le prolongeant, pour répondre mieux aux nouveaux besoins et devenir le prototype de la ville de demain.

“

*Arles est une ville d'eau.  
Après l'avoir combattue pendant  
longtemps en raison de sa  
proximité avec le Rhône et les  
marais, il faut aujourd'hui la  
ramener dans la ville.*

”



Photo d'archives - Cours de l'archevêché arborée  
Arles

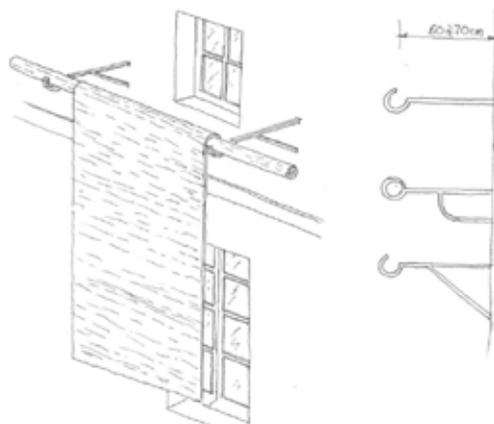
## L'OEIL DU SIPPA

### L'ÉNIGME DES CROCHETS AUX MURS, OU LA REDÉCOUVERTE D'UNE SAGESSE POPULAIRE

Lorsque l'on se penche sur l'urbanisme de la ville d'Arles, qui depuis toujours a demandé à ses habitants de trouver des solutions pour s'adapter aux fortes chaleurs estivales, aux pluies importantes, aux crues et au mistral, c'est tout un panel de solutions anciennes qui s'offrent à nous.

Alors que pendant longtemps, M. Bernard a tenté de comprendre l'utilité des nombreux crochets fixés au murs de certaines facades arlésiennes, présentes aussi sur des peintures anciennes, il a mené l'enquête. Après de nombreux entretiens et des recherches, il a réussi à trouver la réponse à l'énigme : ils étaient utilisés pour porter des rondins de bois sur lesquels s'enroulaient des bandes de tissus permettant de limiter l'exposition au soleil, tout en laissant passer l'air.

Cette anecdote n'est qu'un des nombreux exemples des pratiques anciennes, sorte de sagesse populaire de l'urbanisme du sud, que l'on a petit à petit perdue et qu'il nous faut se réapproprier face aux défis écologiques qui se présentent à nous. De l'étroitesse des rues, aux dépassements de toiture, ou combles climatiques, en passant par les calades en galets des rues permettant l'infiltration dans le sols et ruissellement des eaux de pluie, sans oublier bien entendu la forte présence d'arbres et de végétaux dans l'espace urbain... la liste des bonnes pratiques est longue, elle ne demande qu'à être relue !



# COMMENT REVOIR LES RÈGLES DES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES A L'AUNE DES ACCORDS DE PARIS ?

**FRANÇOIS GONDRAN,**  
CONSEILLER ARCHITECTURE, CHEF DE SERVICE ARCHITECTURE  
ET ESPACES PROTÉGÉS, DRAC PACA

[WWW.CULTURE.GOUV.FR/REGIONS/DRAC-PROVENCE-ALPES-COTE-D-AZUR](http://WWW.CULTURE.GOUV.FR/REGIONS/DRAC-PROVENCE-ALPES-COTE-D-AZUR)

Les récents évènements climatiques dramatiques de ce début d'automne 2024 témoignent de l'actualité aigüe des accords de Paris de 2015.

En France, ces accords internationaux destinés à converger vers la neutralité carbone sont déclinés dans chaque ministère par un ambitieux programme de formation, des financements et des directives. La DRAC PACA s'est fortement mobilisée, imaginant un programme « transpat » consacré au patrimoine architectural (biodiversité des clochers, insertion des énergies renouvelables, isolation thermique des bâtiments anciens, îlots de fraîcheur en centre historique).

Ces réflexions nous ont conduit, avec la DREAL, à réunir de nombreux partenaires pour construire une stratégie de transition écologique compatible avec le patrimoine et la qualité architecturale. Un appel à manifestation d'intérêt « îlots de fraîcheur » a été lancé cette année pour poursuivre des études et projets exemplaires (six communes lauréates, dont Arles et Avignon).

La politique des sites patrimoniaux remarquables est au cœur de la démarche pour deux raisons :

Il s'agit, suivant une circulaire conjointe écologie/culture, d'examiner comment mieux intégrer les préoccupations écologiques dans leurs règlements, en élaguant des dispositions trop restrictives, en complétant l'information et en privilégiant des solutions vertueuses. Une dizaine de communes ont entrepris la révision ou la modification de leurs règles dans ce sens.

Mais plus encore, les 54 Sites patrimoniaux remarquables (SPR) de notre région sont, nonobstant leurs lacunes, une mine de renseignements, un livre ouvert sur les modes de vie antérieurs au XX<sup>e</sup> siècle, modes de vie sobres et économes en eau et en énergie carbonée.

Les rapports de présentation et diagnostics des anciennes ZPPAUP et AVAP proposent une grande diversité d'approches, ainsi que les PSMV et les nouveaux PVAP, cadrés par la légende graphique nationale où le vert et le bleu soulignent un fort intérêt pour la présence de l'eau et du monde végétal dans la cartographie de ces plans de gestion.

À travers une quinzaine d'exemples de SPR, un examen de nombreuses possibilités de mesures gagnant-gagnant entre écologie & patrimoine sont présentées.

La phase suivante consiste à établir un cadre prescriptif ambitieux en la matière pour des cahiers des charges destinés aux futures études PSMV et PVAP ainsi qu'un suivi des expériences en cours à l'attention de villes et des architectes.



Voiles d'ombrage dans les rues - Nîmes

“

*Il est plus que nécessaire  
aujourd'hui  
de mieux intégrer les  
préoccupations  
environnementales  
dans les Plans de  
Sauvegarde  
et de Mise en Valeur.*

”

## L'OEIL DU SIPPA

### PROGRAMME TRANSIPAT : GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI ANCIEN

Le programme « TransiPat » sur la transition écologique en espace protégé est mené par la DRAC et la DREAL PACA. Il propose la mise en place de groupes de travail missionnés pour créer des fiches techniques afin de proposer des orientations communes sur le développement des énergies renouvelables, le confort thermique des bâtiments ou l'adaptation au réchauffement climatique.

Exemple de fiches : *Adapter la performance énergétique aux climats de la région, La spécificité des différentes typologies de bâti présentes dans la région, Le diagnostic global, Le confort d'été, Les vertus écologiques du bâti existant, L'isolation thermique adaptée au bâti ancien, etc.*

# SITES ARCHÉOLOGIQUES : ADAPTATIONS DE L'HOMME

## L'INTENTION DU SIPPA

CAROLINE BOTBOL, PROGRAMMATRICE DU SIPPA  
PRÉSIDENTE DU PÔLE CULTURE ET PATRIMOINES  
CONSERVATRICE-RESTAURATRICE, SCOP LA PIERRE AU CARRÉ

Les sites archéologiques sont des espaces soumis à un irrépressible ensauvagement. Ils constituent de troubles reflets de l'histoire sociétale de l'homme et de son adaptation à la nature. Les générations suivantes s'efforceront d'interpréter ces traces pour tenter de les comprendre.

Dénicher ces traces et les étudier fait partie du devoir de préservation de ces ressources. Développer nos capacités à comprendre ces sites et ne pas négliger la remise en question de nos interprétations sont des paramètres essentiels. La pluridisciplinarité reste à notre sens la clé de ces processus de recherches.

Par ailleurs sans entretien et sans usage, ces lieux sont voués à l'oubli.

Comment préserver matériellement ces vestiges ? Comment transmettre les informations pour inspirer nos pratiques actuelles ?

L'installation de l'homme a commencé par les abris sous roche. Il a fallu guider l'eau pour l'acheminer jusqu'au lieu de vie. L'homme s'est ensuite émancipé des grottes pour concevoir des constructions adaptées à ses usages et aux contextes climatiques, à proximité de l'eau.

Le réchauffement climatique bouscule le curseur des contextes initiaux et nous pousse à étudier plus en détail les modes d'adaptation. Les sites archéologiques sont une grande source de connaissance dans ce domaine et leur lecture mérite d'être réétudiée en ce sens.

À travers ce questionnement, nous avons cherché à regrouper des professionnels pluridisciplinaires du domaine de l'archéologie qui allient pratique et théorie pour nous permettre de prendre du recul sur la gestion et sur l'entretien des sites, trouver de l'inspiration et promouvoir des pratiques exemplaires.

# INTRODUCTION DE LA JOURNÉE PAR LE GRAND TÉMOIN

**JEAN PAUL DEMOULE,**  
PROFESSEUR ÉMÉRITE À L'UNIVERSITÉ DE PARIS I,  
ANCIEN PRÉSIDENT DE L'INRAP

Il y a trois sortes de sites archéologiques :

- ceux qu'on ne connaît pas encore (la majorité, heureusement),
- ceux qu'on connaît mais qui ont été détruits par les travaux d'aménagement (et parfois documentés par l'archéologie préventive),
- et ceux qui ont été préservés et sont visibles.

Ces derniers sont en réalité en grand danger. Outre la sur-fréquentation touristique (voir le cas de Pompéi, entre autres), leur exposition à l'air libre, et donc aux intempéries mais aussi à la croissance de la végétation, les met en danger permanent. Cette situation est encore aggravée depuis quelques temps par les dégradations climatiques en constante augmentation, sans compter la montée des eaux.

Ces deux demi-journées et les intervenants qui s'y succèdent, sont donc l'occasion de voir comment se posent, dans des cas très concrets et sur des sites patrimoniaux majeurs, les effets de ces dégradations et comment les gestionnaires des sites tentent d'y faire face.

Mais l'archéologie et l'histoire permettent également, sur ces mêmes sites, de comprendre comment les sociétés du passé ont su maîtriser une partie de ces problèmes, et notamment la gestion de l'eau.

On souhaite ainsi à la fois exposer ces nouvelles problématiques, parfois insuffisamment prises en compte mais aussi tracer des pistes pour l'avenir, à travers des expérimentations prometteuses.



Vestiges en briques crues mésopotamiennes exposés aux intempéries - Irak



Fresque découverte à Pompéi - Italie



Sépulture antique en bord de mer menacée par la montée des eaux, Delos - Grèce

# PATRIMOINE SOUTERRAIN ET AMÉNAGEMENTS PRÉHISTORIQUES DES GROTTES

HUBERT CAMUS, GÉOLOGUE KARSTOLOGUE

L'Homme et le milieu souterrain une vieille histoire « d'Homme des cavernes » ? Grotte habitat ou refuge, c'est ce à quoi on pense au premier abord. Sanctuaires, passages vers l'au-delà, religiosité, peut-être aussi, mais ce n'est pas tout.

Les grottes sont des lieux attractifs, mais peu hospitaliers. Pour y pénétrer et y progresser, voire s'y installer ou y marquer son passage en gravant ou en peignant, il faut s'adapter aux contraintes du milieu souterrain, faune comprise.

Premier problème, la lumière. Il n'y en a pas, il faut donc s'éclairer. Deuxième problème, la progression, l'orientation et le chemin de repli. Troisième problème, y trouver ce qu'on est venu y chercher : la protection de l'extérieur, l'eau, d'autres ressources.

Il y a 175 000 ans, des Hommes, pas comme nous, des Néandertals très anciens, sont rentrés dans la grotte de Bruniquel et l'ont explorée sur plus de 300 m pour y construire une étrange structure circulaire faite de stalagmites cassées, et attention, cassées en segments de même longueur pour beaucoup. On ne sait pas pourquoi, mais sans doute que cette structure a un rapport avec l'eau, peut-être pour s'en protéger ou en tout cas pour contrarier son écoulement.

Il y a 50 000 ans, toujours à l'époque des Néandertals, mais moins anciens, d'autres Hommes, qui nous ressemblaient ceux-là, ont construit une autre structure circulaire, un habitat celle-ci, dans la grotte Mandrin : une protection et peut-être une façon de s'approprier le site, car les occupants précédents de cette grotte et ceux qui leur ont succédé étaient des Néandertals et ont occupé les lieux encore pendant 10 000 ans.

Ceci montre que dès le Paléolithique moyen et bien avant les intrusions des artistes préhistoriques du Paléolithique supérieur dans les grottes de Chauvet, de Cosquer, de Pech Merle ou plus près de nous, de Lascaux, les Hommes de Néandertal et les Hommes modernes (Nous) se sont appropriés le milieu souterrain et ont développé des stratégies de survie et d'exploration, voire des aménagements de progression.

“

*Lorsque l'on pense au patrimoine des grottes, on pense aux peintures pariétales, mais cela va bien au-delà.*

*Ce que nous révèle l'étude des grottes, c'est aussi tout l'art de vivre et de survivre sous terre des hommes préhistoriques.*

”



Empreintes de pas préhistoriques, Ph. Galant



Structure énigmatique de la grotte de Bruniquel, E. Fabre

## L'OEIL DU SIPPA

### QUELQUES EXEMPLES D'INDICES DE PRÉSENCE HUMAINE...

Lorsque une grotte est découverte et étudiée, les archéologues et géologues vont partir à la recherche de tout un panel d'indices (souvent seulement visibles pour des yeux d'experts) afin de confirmer le passage d'hommes préhistoriques.

Parmi ceux-ci, les traces laissées par les hommes pour s'éclairer sous terre sont particulièrement intéressantes (comme les marques laissées sur la paroi par les torches, les foyers, etc.).

Les aménagements réalisés pour capter l'eau (bassin ou taille dans la roche pour créer un écoulement) ou pour faciliter les déplacements sous terre (marches en pierre et déplacements de rochers pour franchir des zones...) sont eux aussi des preuves de présence humaine à la Préhistoire.

# MONTÉE DES EAUX ET PRÉSERVATION DU PATRIMOINE LITTORAL : UN EXEMPLE VAROIS EN LIEN AVEC UN PROJET D'UNESCO GEOPARK

**STEPHEN GINER, ATTACHÉ DE CONSERVATION DU PATRIMOINE GÉOMORPHOLOGUE AU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'ARCHÉOLOGIE**

[HTTPS://VAR.FR](https://var.fr)

Une partie de l'humanité est actuellement confrontée au problème de la montée du niveau marin suite au réchauffement climatique qui sévit depuis plus d'une centaine d'années. Ces variations de niveau, dites variations eustatiques, ne sont pas nouvelles et tout au long de son histoire, l'homme a connu soit des montées, comme lors des optima climatiques, soit des baisses, voire de véritables chutes, comme lors de la dernière glaciation.

La différence avec aujourd'hui, est qu'à certaines époques, l'homme n'était pas sédentaire et n'avait qu'à se déplacer, ou, s'il l'était, il ne vivait pas les pieds dans l'eau comme beaucoup aujourd'hui, et n'avait pas la notion de patrimoine à protéger, encore plus en ce qui concerne la géologie.

Le Département du Var, en partenariat avec les Alpes-Maritimes, se lance dans la candidature de l'obtention de la labellisation Unesco Geopark pour une portion de son territoire dont une grande partie est littorale. En effet, de nombreux géosites importants et remarquables, sont les témoins d'une histoire géologique qui s'étend sur 620 millions d'années. La plupart de ces sites sont menacés par la montée des eaux, que ce soit par la submersion pure et simple en raison de leur proximité avec la ligne de rivage et leur taille modeste, ou encore par les dégradations dues à l'érosion massive, conséquence du battage incessant des vagues.

Cette montée des eaux étant inéluctable, du moins à notre échelle chronologique, quelles solutions envisager pour sauver la mémoire de ces sites ?



Micaschistes - Brégançon, S. Giner



Empreinte de dinosaure, S. Giner

## L'OEIL DU SIPPA

### QU'EST-CE QU'UN GEOPARC D'APRÈS L'UNESCO ?

Un géoparc est une aire protégée possédant des attraits géologiques correspondant généralement à des géosites. Pour bénéficier du label, il est nécessaire que soit reconnue la qualité scientifique, la rareté, l'esthétique ou la valeur éducative des sites mais aussi et surtout leur valeur universelle.

Chacun des géoparc raconte une partie des 4 600 millions d'années de l'histoire de la Terre, ainsi que les événements géologiques qui l'ont façonnée et qui ont conditionné l'évolution de l'humanité.

Ils témoignent des changements climatiques passés, tout en fournissant des données sur les défis actuels, permettant ainsi de mieux se préparer aux risques naturels et aux changements climatiques actuels.

“

*La plupart des géosites sont sur le littoral, la montée des eaux en impactent déjà certains : le sel et le mouvements des vagues érodent la pierre.*

*L'idée d'un sentier sous-marin a été imaginé, malheureusement la biodiversité marine empêche de voir quoi que ce soit.*

”

# LA GESTION DU SITE ARCHÉOLOGIQUE D'OLBIA : COMMENT CONCILIER RECHERCHE, CONSERVATION ET VALORISATION ?

MAYA BRESCIANI,  
RESPONSABLE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE D'OLBIA, VILLE DE HYÈRES

[HTTPS://HYERES.FR/PRESENTATION-SITE-OLBIA/](https://hyeres.fr/presentation-site-olbia/)



Vue aérienne du site antique d'Olbia  
Ville de Hyères



Vestiges du mur de soutènement de la terrasse des thermes d'Olbia  
Ville de Hyères

La gestion d'un site archéologique ouvert au public doit composer avec des enjeux multiples. Il s'agit d'articuler recherche scientifique, conservation et valorisation, dont l'ajustement n'est pas toujours simple, nécessitant une grande concertation des acteurs et institutions impliqués. De plus, elle s'inscrit dans un territoire dont les choix d'aménagement peuvent être impactants pour le site. Enfin, le contexte environnemental, avec son évolution climatique, introduit une variable à prendre en compte de façon transversale.

Situé dans le Var, sur le littoral Hyérois, l'exemple du site archéologique d'Olbia met en lumière ces différentes contraintes, particulièrement fortes du fait de sa proximité avec la mer.

Baptisé ainsi en raison de sa première occupation, Olbia possède une valeur scientifique inestimable car il est, en France, le seul exemple préservé d'une trame urbaine hellénistique. Unique témoin d'un réseau de colonies Massaliotes destiné à sécuriser la voie maritime, il devient à l'époque romaine un centre de santé, accueillant parmi les plus vastes thermes publics de bord de mer connus en Gaule du sud. Il est alors doté d'équipements portuaires, aujourd'hui immergés. Depuis le promontoire, où se dressait autrefois la petite agglomération, jusqu'à environ

200m au large, le site d'Olbia assure un véritable trait d'union entre terre et mer.

Cette situation géographique, l'identité du site et sa miraculeuse préservation face à la pression urbanistique, offrent à la ville d'Hyères un atout considérable pour sa valorisation. Néanmoins, celle-ci doit prendre en compte la fragilité des vestiges. Leur exposition à la sécheresse, aux tempêtes et à la montée du niveau marin est un facteur aggravant d'érosion.

Après huit ans d'études, réflexions, concertations et démarches administratives, des travaux de consolidation des vestiges et d'aménagement du site ont pu être achevés en 2021. Ils offrent une solution durable pour une grande partie des vestiges situés en retrait de la côte, anticipant les érosions de surface et les infiltrations dans les maçonneries. En revanche, les thermes romains et l'extrémité sud de la colonie grecque, situés à flanc de falaise disparaissent peu à peu à la mer sans aucun moyen de conservation connu à ce jour. Seules les opérations scientifiques permettent de sauvegarder, par l'étude, le témoignage de ce patrimoine archéologique exceptionnel. Leur restitution au public pourra trouver place dans le futur musée de site d'Olbia, projet actuellement en cours d'étude.

## L'OEIL DU SIPPA

### LE MAÎTRISE D'OEUVRE, AU SECOURS DU SITE D'OLBIA

Après une prospection non invasive complète du site et au vue de la détérioration de nombreux vestiges, un important chantier a eu lieu sur le site. La première étape a été de gérer les urgences : remontage de murs effondrés à l'identique pour certaines zones et mise en place de solutions de protection pour d'autres (vitrine/installation de fausse brique à des fins pédagogiques).

Dans un second temps, le site dans sa globalité a été repenser afin de favoriser sa conservation sans pour autant empêcher sa valorisation. Par exemple, le cheminement des visiteurs a été revu entièrement, évitant certaines zones fragiles et en valorisant mieux d'autres. Par ailleurs, certaines zones ont été maintenues à découvert tandis que d'autres ont été réenfouies afin d'être protégées des intempéries.

“

*Entre les périodes d'intempéries, les sécheresses estivales et l'importante fréquentation touristique, il a fallu trouver des solutions pour continuer à valoriser ce trésor tout en le protégeant.*

”

# AL-MINA / TRIPOLI, LIBAN : APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE POUR L'ÉVALUATION DU PATRIMOINE CULTUREL MARITIME

N. CARAYON (IPSO FACTO), T. SEVENET (GEOPAT), L. SEMAAN (HFF LEBANON), S. KARAM (DGA)

NICOLAS CARAYON, DOCTEUR EN SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ ET CHARGÉ D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE, IPSO FACTO SCOP-ARLES

THIBAUT SEVENET, DIRIGEANT DE GEOPAT ET INGÉNIEUR GÉOPHYSICIEN

[HTTPS://IPSOFACTO.COOP](https://ipsofacto.coop) - [HTTPS://GEOPAT.PRO](https://geopat.pro)

Al-Mina est le port de Tripoli, la deuxième ville du Liban. Il s'agit du port le plus important du Nord du Liban, situé au débouché méditerranéen des voies de communication vers la Syrie intérieure et, plus à l'Est, la Mésopotamie. Son rôle dans le processus historique régional est attesté depuis l'Antiquité et il s'agit d'un site majeur pour l'archéologie côtière au Liban.

Cependant, la recherche archéologique sur place était à l'arrêt depuis la période de la guerre civile. Face aux menaces patrimoniales de l'urbanisation croissante, du développement des infrastructures portuaires et des changements climatiques, la Direction Générale des Antiquités du Liban (DGA) a suggéré la réalisation d'un projet de recherche sur le patrimoine culturel maritime d'Al-Mina. Ce projet a débuté en 2023.

Il s'agit d'un projet visant à définir et à évaluer de manière diachronique le patrimoine culturel maritime. La méthode se veut fondamentalement pluridisciplinaire, mêlant histoire, archéologies terrestre et sous-marine, géophysique et géomorphologie. Deux entreprises basées à Arles : Ipsos Facto et Geopat, ont participé à la première phase de terrain en 2023.

Cette dernière s'est consacrée tout d'abord à la reconnaissance, à l'enregistrement et à l'étude des indicateurs des variations verticales du niveau relatif de la mer. Si la remontée du niveau marin est attestée à Tripoli, c'est surtout le soulèvement de la côte, caractérisé par des platiers d'érosion marine, qui sont observables.

Ensuite, l'équipe s'est attachée à l'exploration d'un terrain appartenant à la DGA, situé au Sud de la péninsule d'Al-Mina, où des fouilles réalisées dans les années 60, avaient mis au jour des vestiges portuaires du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Ici, les méthodes géophysiques, géoradar et tomographie de la résistivité électrique, ont permis de mettre en évidence la richesse du sous-sol en termes de vestiges archéologiques potentiels. Des carottages sédimentaires ont complété notre connaissance du site en détaillant l'accumulation sédimentaire au sein d'un ancien site portuaire.



“ Faire de la recherche archéologique dans une zone fortement anthropisée nécessite de s'adapter constamment, mais offre aussi de belles rencontres et surprises. ”

## L'OEIL DU SIPPA

### LA GÉOPHYSIQUE : UN OUTIL D'AIDE À LA PROSPECTION ARCHÉOLOGIQUE

La prospection archéologique intervient en amont de la fouille. Elle permet de répondre à la question : où est-il pertinent de fouiller ? Elle met en œuvre différentes techniques d'investigation préliminaires : études documentaires, observations sur le terrain, photographies aériennes, recherche d'objets en surface et peut aussi être facilitée par la prospection géophysique.

La géophysique permet de créer des images du sous-sol sans altérer les objets qui s'y trouvent. Elle peut par exemple identifier des vestiges (traces d'occupation et de constructions anthropiques, infrastructures et objets archéologiques enfouis, fondations ou tout autre ouvrage enterré), des structures vides ou partiellement remblayées (cavités, galeries, cryptes, pièces cachées, sépultures,...), des réseaux (canivaux, bassins, tuyaux,...). En résumé, elle permet la détection et le positionnement des objets, ouvrages et traces laissés par l'homme depuis des millénaires tout en respectant le milieu.

# RETOURS D'EXPÉRIENCES SUR LA MISE EN VALEUR ET L'ENTRETIEN DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DES VILLES DE MARTIGUES ET D'AIX-EN-PROVENCE

NURIA NIN ET JEAN CHAUSSERIE LAPRÉE,  
ARCHÉOLOGUES CONSERVATEURS EN CHEF DU PATRIMOINE

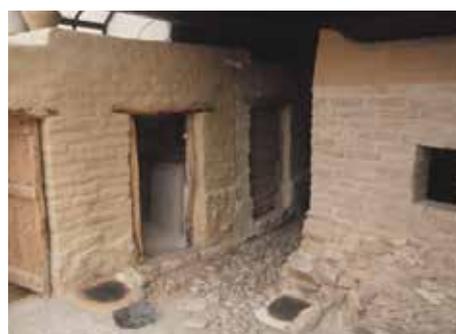
Depuis près d'un demi-siècle, les territoires d'Aix-en-Provence et de Martigues ont été le cadre de plusieurs projets de mise en valeur de sites archéologiques importants.

Ils regroupent aussi bien des oppida mis au jour en milieu rural dans le cadre de fouilles programmées (Saint-Pierre et Saint-Blaise) que des vestiges découverts ou redécouverts en milieu urbain lors d'opérations d'archéologie préventive (la domus de Grassi, Les Thermes et la place de Verdun à Aix-en-Provence, le quartier de l'Île et Tholon à Martigues).

Qu'elle soit restée à l'état de projet ou ait connu une concrétisation sur le terrain, la mise en valeur de ces sites à travers les nombreux exemples présentés permet un tour d'horizon de quelques succès mais aussi de certains écueils ou même d'échecs.

Parmi les facteurs de réussite, l'intervention et l'implication directes des archéologues dans ces projets, aux côtés des architectes et professionnels du patrimoine semblent indubitables.

“ *L'implication des populations riveraines sur des projets de valorisation d'un vestige fait partie des vecteurs de succès et de pérennisation. C'est par l'appropriation des habitants que l'on peut favoriser durablement sa conservation.* ”



Reconstitution d'un habitat gaulois encapsulé  
Martigues - N. Nin



Mise en valeur des vestiges du Palais des Comtes de Provence  
intégrés dans l'urbanisme actuel, place de Verdun,  
Aix-en-Provence - N. Nin

## L'OEIL DU SIPPA

### LA NÉCESSAIRE PRISE EN COMPTE DE LA GESTION D'UN SITE DÈS LE DÉMARRAGE

C'est une chose de découvrir un site archéologique, le fouiller, l'étudier, voire le restaurer ou du moins le mettre en sécurité, cela en est une autre de penser la suite. Pour qu'un site soit mis en valeur de manière durable, il semble nécessaire qu'il n'y ait pas de césure entre la phase de recherche et celle de la valorisation. Il faut alors, dès le démarrage du projet, imaginer la manière dont va être valorisé le site mais aussi son gestionnaire et lui octroyer un budget pérenne.

Les problématiques liées à la gestion des sites présentés lors de cet exposé avaient comme point commun un de ces facteurs : une mauvaise anticipation de l'après-fouille, le manque de collaboration entre archéologues et gestionnaires ou une coupure entre l'étape archéologique et la mise en valeur du site.

# LA RESTAURATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES, NOUVELLES APPROCHES

BRICE BRIGAUD, COMPAGNON MAÇON, ARCHÉOLOGUE DU BÂTI

WWW.ATELIERAIRA.COM



Site Saint-Romain le Gal - P. Agneau

Bien souvent considérée comme problématique par les différents acteurs de la conservation du patrimoine, la restauration des vestiges archéologiques, antiques comme médiévaux, nécessite de porter un regard critique.

Les architectes du patrimoine ou les ACMH sont confrontés à un non-sens architectural, celui de protéger des structures sans couverture. La solution de la conservation, de la restauration et surtout de l'entretien est donc logiquement la plus appropriée. Or, là aussi, il est possible de constater bien souvent que les interventions ne reflètent pas la qualité des vestiges qu'elles recouvrent.

Des pistes de réflexion doivent dès à présent être mises en avant afin de faciliter les collaborations et l'amélioration des travaux sur des vestiges archéologiques. L'apport des nouvelles technologies permet d'améliorer le mode opératoire des restaurations afin de conserver des traces des différentes interventions. Cela peut permettre de trouver un équilibre avec les traditions toujours nécessaires afin d'intervenir physiquement le plus souvent possible sur des vestiges plus fragiles que la normale.

Repenser le rôle des acteurs de la restauration, les processus d'intervention, mais aussi leurs fréquences sont des questions qu'il faut à nouveau se poser pour ouvrir de nouvelles perspectives concernant la conservation des vestiges archéologiques.



## L'OEIL DU SIPPA

### LA CRÉATION DE FICHE DE SUIVI PAR MUR

La première problématique du maçon, restaurateur d'un bâtiment archéologique, est de comprendre ce qu'il doit restaurer. Malgré ses connaissances en termes de construction ancienne, des méthodes et matériaux utilisés à chaque époque, il est nécessaire de faire des analyses plus approfondies (notamment sur les matériaux). Par ailleurs, les actions de « rénovations »/« réparations » réalisées tout au long de la vie du bâtiment doivent elles aussi être analysées afin, soit de s'y adapter, soit de tenter de retrouver l'état initial.

Parmi les solutions proposées, Brice Bigaud développe des fiches de suivi pour chaque mur restauré. À l'image des fiches habituellement utilisées par les archéologues pour présenter les objets découverts, cette fiche mur donne toutes les informations utiles pour permettre un entretien et une future réparation (photogrammétrie, sédimentations des mortiers, réparations successives,...)



Etude des mortiers archéologiques - B. Brigaud



*N'y aurait-il pas un nouveau métier à imaginer pour entretenir au long cours les vestiges archéologiques découverts ? Des personnes chargés de l'entretien, ayant une vision et des compétences mêlant l'approche archéologique mais aussi technique.*



# MARSEILLE, VILLE ANTIQUE SANS ANTIQUITÉS ?

**FABRICE DENISE,**  
CONSERVATEUR EN CHEF DU PATRIMOINE,  
DIRECTEUR DU MUSÉE D'HISTOIRE DE MARSEILLE

[HTTPS://MUSEES.MARSEILLE.FR/MUSEE-DHISTOIRE-DE-MARSEILLE-MHM](https://musees.marseille.fr/musee-dhistoire-de-marseille-mhm)



Reconstitution de la memoria de la basilique de Malaval  
Musée d'Histoire de Marseille - Serge Demailly

## L'OEIL DU SIPPA

### ARCHÉOLOGIE DURABLE : LES FACTEURS DE RÉUSSITE ?

Pour une archéologie durable, il semble indispensable de se baser avant tout sur un projet scientifique et culturel exigeant, mais aussi citoyen, basé sur la recherche, la transmission et le partage.

Par ailleurs, autre facteur de réussite et de pérennité, celui de porter une politique active de partenariats et d'éducation (État, Inrap, opérateurs privés, aménageurs, Universités, Éducation, associations, coopération scientifique internationale...). L'implication des archéologues dans cette démarche de médiation est d'ailleurs indispensable.

En intégrant l'archéologie à une politique patrimoniale globale, à la « fabrique de la ville », cela permet de devenir un lieu de ressources, de médiation mais aussi de modération pour les acteurs du développement de la Ville.

On s'accorde à dire que Marseille, fondée vers -600 par des Grecs venus d'Asie Mineure, est la plus ancienne ville de France. Mais l'absence de vestiges visibles a amené des érudits, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, à considérer qu'elle était une « ville sans antiquités ». On doit cette formule à l'archiviste municipal Louis Méry, qui l'a prononcée le 6 septembre 1846 lors d'une conférence à l'Académie de Marseille. L'auteur ne pouvait se douter que Marseille ferait ressurgir 120 ans plus tard d'importants vestiges de son imposant passé antique jusqu'à devenir une ville pionnière et laboratoire d'une discipline en plein essor dans les années 1970 : l'archéologie urbaine.

En effet à deux pas du Vieux-Port de Marseille se trouve un lieu emblématique de la première grande fouille archéologique urbaine de sauvetage de France, réalisée à compter de 1967 sur 3 hectares : le site de la Bourse.

On assista alors à un spectacle aujourd'hui inimaginable : des bulldozers creusant les terrains destinés à implanter le futur « Centre Bourse », mettant au jour des blocs de pierres taillées du rempart grec ainsi que divers témoignages de l'occupation antique datant pour l'essentiel des périodes grecques et romaines de Marseille. Après d'âpres négociations entre les protagonistes, dont le ministre André Malraux et le Maire Gaston Defferre, furent mises en place les procédures et étapes du processus qui allait devenir la base des obligations juridiques en la matière appelées aujourd'hui archéologie préventive.

Le bien nommé « Jardin des Vestiges » (aujourd'hui « Port antique ») fut classé en 1972 au titre des Monuments historiques. Il n'eut de cesse ensuite d'accompagner et d'orienter la création du musée d'Histoire de Marseille ouvert en 1983, reconfiguré et agrandi en 2013. Grand témoin des transformations urbaines du XX<sup>e</sup> siècle, ce parc archéologique est le révélateur des modes et de l'usage des ruines dans les villes d'aujourd'hui.

Le musée d'Histoire de Marseille et son service archéologique mettent en œuvre aujourd'hui un projet scientifique, culturel et éducatif durable pour une archéologie intégrée à la vie de la Cité.

“

*Il n'est pas possible de tout fouiller ni tout conserver. La concertation est donc indispensable et doit ensuite donner lieu à des choix politiques assumés.*

”

# L'HABITATION VIDAL-MONDELICE EN GUYANE : COMMENT CONCILIER RESTAURATION, CHANGEMENT CLIMATIQUE ET BIODIVERSITÉ ?

ÉMILIE WROBLEWSKI, INGÉNIEURE DU PATRIMOINE, CRMH, GUYANE  
FRANÇOIS PEYRE, ARCHITECTE DU PATRIMOINE, ATELIER ARCHIPAT  
JEAN-BERNARD MEMET, DOCTEUR EN CORROSION, INSPECTEUR EN  
ANTICORROSION, A-CORROS EXPERTISES

WWW.ARCHIPAT.FR / HTTPS://A-CORROS.FR

L'habitation Mondélice constitue un ensemble exceptionnel de vestiges d'une activité sucrière qui fût notablement importante en Guyane.

La qualité et l'importance technologique du patrimoine métallique présent sur le site est un atout supplémentaire. Le site présente de fortes potentialités pour une médiation culturelle de l'histoire du site de l'Habitation Mondélice et au-delà.

Les effets du changement climatique en Guyane sont, pour l'instant, moins perceptibles que dans d'autres régions. Néanmoins, l'état de dégradation de cet ensemble exceptionnel impose une action urgente et conséquente de dégagement, d'études, de restauration et de protection efficace de tous les ouvrages patrimoniaux.

Complètement recouvert et enseveli sous la végétation de la jungle, ce site petit à petit disparaît.

Un important projet de restauration des différents bâtiments qui composent l'habitation Mondélice est donc en cours.

Sans celui-ci, ce serait alors tout un pan de l'histoire sociale, technologique et industrielle de la Guyane qui disparaîtrait dans la jungle.

“

*Contre toutes attentes, on s'est rendu compte que concernant le métal, le recouvrement végétal avait protégé les éléments métalliques de la corrosion.*

”



Vestige d'une des machines à vapeur enseveli sous la végétation  
Habitation Vidal - Mondélice - Guyane, F. Peyre

Vue de l'Habitation  
Vidal - Mondélice  
Aquarelle de Delorgeril  
(Vers 1845)



L'OEIL DU SIPPA

## LE VÉGÉTAL : PROTECTEUR DU MÉTAL ?

En ce qui concerne l'étude des éléments métalliques présents sur le site, globalement, l'ensemble des métaux diagnostiqués est dans un très bon état général de conservation. Cet état de conservation tranche véritablement avec l'état de conservation des maçonneries (pierres et joints) qui ont subi à la fois les effets de l'humidité permanente et de l'enracinement et envahissement par la végétation.

Lors de la visite, il a été noté que le couvert végétal représentait un critère important de protection du patrimoine métallique.

Pour quelles raisons ? Tout d'abord, lorsque le couvert végétal est dense, la luminosité est moindre (rendant les revêtements plus durables). Par ailleurs, avec ce peu de luminosité, des mousses et lichens poussent à la surface des alliages ferreux et les « protègent » en quelque sorte en captant une partie de l'humidité de l'air.

À l'inverse, il a été constaté que lorsque les métaux ne sont pas protégés par le couvert végétal, les mousses et lichens sont absents et la corrosion est plus avancée.

# CONCLUSION & REMERCIEMENTS

Pour sa 9<sup>e</sup> édition, le SIPPA a, une fois de plus et durant deux jours, donné la parole à un ensemble de professionnels, aux profils et compétences aussi variés que complémentaires.

En abordant sous ses multiples facettes le thème retenu, ils ont démontré que ce « Patrimoine hors les murs », sorte de pendant « en creux » du patrimoine bâti, était peut-être moins visible ou moins monumental que ce dernier, mais tout aussi important. Et qu'il était peut-être encore plus fragile, et donc plus sensible, notamment aux évolutions climatiques de notre époque. Réflexion à poursuivre bien sûr l'année prochaine à l'occasion d'un SIPPA qui fêtera alors ses dix ans !

Nous remercions chaleureusement :

Un grand Merci à chacun des intervenants pour leur participation passionnée et riche d'échanges.

Merci au public d'être venu si nombreux.

Félicitations à l'ensemble du comité de pilotage, du comité scientifique et l'équipe chargée de la coordination et de la communication pour avoir encore une fois su se réunir dans des sujets variés et hors cadre pour certains.

Merci au Musée départemental Arles antique pour cette précieuse collaboration d'accueil et de conseil scientifique.

Merci aux institutions qui nous soutiennent financièrement depuis la genèse du Sippa : la communauté de communes Arles-Crau-Camargue-Montagnette, le département des Bouches-du-Rhône, la DRAC et la ville d'Arles.

Toutes les personnes que nous venons de citer ont permis de produire cette magnifique édition qui nous porte vers une nouvelle année riche en surprises !